



HEBDO

[DANS MON JOB] "LE MATIN JE PEUX ALLER VOIR UN COIFFEUR ET UN VÉTÉRINAIRE, L'APRÈS-MIDI ME RENDRE CHEZ UN COUVREUR", CHRYSTELLE LAVILLE, TECHNICIENNE HSE

Entre document unique d'évaluation des risques, fiches d'entreprise et métrologies, Chrystelle Laville décrit son quotidien de technicienne hygiène et sécurité dans un service interentreprise à Brive-la-Gaillarde.

Après une première expérience professionnelle de dix ans dans une entreprise du BTP, Chrystelle Laville a intégré le SPSTI (service de prévention et de santé au Travail interentreprises) de Corrèze-Dordogne en 2018. Elle est IPRP (intervenante en prévention des risques professionnels). Elle occupe plus précisément le poste de technicienne en hygiène et sécurité, dans une équipe d'IPRP qui est aussi composée d'une psychologue, d'une toxicologue ou encore de plusieurs ergonomes. "JE N'ETAIS PAS UNE STAR A L'ECOLE", glisse-t-elle en rigolant. Après un BEP sanitaire et social, c'est lors de son DUT HSE – qu'elle avait surtout choisi pour les liens avec son activité de pompier volontaire –, qu'elle découvre la profession de technicienne HSE, "UN METIER DONT ON NE NOUS PARLE PAS DURANT LA SCOLARITE", remarque-t-elle. Elle enchaîne ensuite sur une licence en alternance. Aujourd'hui, elle conseille les employeurs en matière de prévention des risques.

Actuel HSE : À quoi ressemble votre quotidien au travail ?

Chrystelle Laville : La majorité du temps, je suis en entreprise, même s'il y a aussi un temps de rédaction et de recherche. L'équipe prévention dont je fais partie intervient en partenariat avec les équipes médicales, à leur demande ou celle des entreprises, majoritairement dans des TPE et PME puisqu'elles constituent la majorité de nos adhérents.

► **Lire aussi :** Santé-sécurité au travail : comment atteindre les TPE ?

Le matin je peux aller voir un coiffeur et un vétérinaire, l'après-midi me rendre chez un couvreur. Cela demande une capacité d'adaptation importante : même si le code du travail est identique pour tout le monde, il y a des spécificités techniques à connaître pour chaque métier. Concrètement, je réalise des fiches d'entreprise, avec des recommandations, et je les aide à faire leur document unique.

► **Regarder aussi :** [vidéo] Le document unique... Parlons-en !

Je réalise aussi de la métrologie, surtout pour le bruit et les vibrations. Nous sommes polyvalents, mais chacun avec ses appétences. Donc d'autres collègues s'occupent davantage de la lumière ou du risque chimique., Nous aidons les employeurs

à savoir s'ils respectent les limites réglementaires, puis nous leur proposons en conséquence des pistes d'amélioration et des actions de sensibilisation. Spécificité de notre département : on les aide à évaluer le risque radon. Nous réalisons également des études de poste à la demande du médecin du travail en vue d'une inaptitude.

Quel est l'événement observé en entreprise qui vous a le plus choquée ?

Chrystelle Laville : Vous savez, il y a des écarts énormes en matière de prévention d'une entreprise à une autre. Certaines entreprises petites avec peu de moyens sont très développées en prévention parce qu'elles ont une organisation adaptée et une implication forte de la direction. Mais il y a d'autres entreprises, de moins en moins nombreuses, où l'on constate malheureusement une vraie misère professionnelle et dans lesquelles rien ne change depuis des années. Cela me choque toujours autant. On ne le remarque pas forcément en visite médicale parce qu'en général, ce ne sont pas des salariés qui se plaignent de la réalité de leurs conditions de travail. C'est en allant sur le terrain que l'on s'en rend compte. Je pense par exemple à des postes de manutention, à la chaîne, dans des chambres froides, très pénibles. Les travailleurs exercent dans les mêmes conditions depuis 30 ans ; ils ne se posent pas de questions, alors qu'on pourrait faire bien mieux pour eux.

À l'inverse, pouvez-vous nous citer une réalisation dont vous êtes particulièrement fière ou satisfaite ?

Chrystelle Laville : Je pense à deux choses. Quand on arrive en entreprise, il y a toujours une petite réserve de la part des employeurs : ils connaissent très peu nos actions et sont réticents à nous ouvrir leurs portes. Ils nous confondent parfois avec l'inspection du travail. Quand, au cours de mon intervention, ils se rendent compte que je suis là pour les aider à améliorer les conditions de travail de leurs salariés, je suis satisfaite. C'est gratifiant. Ce qui est aussi très satisfaisant, c'est quand je reviens en entreprise des mois ou des années après et que je constate des améliorations.

Pauline Chambost

[\[Sécurité, travail environnement\] L'actualité actuEL HSE : \[Dans mon job\] "Le matin je peux aller voir un coiffeur et un vétérinaire, l'après-midi me rendre chez un couvreur", Chrystelle Laville, technicienne HSE](#)